

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 376**6 avril 2004****SOMMAIRE**

A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18003	Data Graphic S.A., Luxembourg	18031
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18003	Data Graphic S.A., Luxembourg	18031
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18003	Deli Garden, S.à r.l., Luxembourg	18024
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18004	Du Loup S.A.H., Luxembourg	18041
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18004	Du Loup S.A.H., Luxembourg	18041
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18004	Ecsem Lux, S.à r.l., Luxembourg	18037
A.M.S. Administrative and Management Services, S.à r.l., Luxembourg	18004	EDD S.A., Altwies	18027
Ailesbury, S.à r.l., Luxembourg	18040	ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	18018
Algi S.A., Luxembourg	18036	ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	18018
Algi S.A., Luxembourg	18036	Electricité Will, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18037
Asopos A.G., Grevenmacher	18047	Electro - Schlink, S.à r.l., Wormeldange	18023
Auto-Moto Ecole Henri Pierre, S.à r.l., Differdange	18035	Enode Holding S.A., Luxembourg	18042
B.P.M., S.à r.l., Luxembourg	18032	Enode Holding S.A., Luxembourg	18042
B.P.M., S.à r.l., Luxembourg	18032	Entreprise de Construction et de Génie Civil Ben Scholtes S.A., Steinsel	18045
B.P.M., S.à r.l., Luxembourg	18032	Etro S.A., Luxembourg	18023
Bac Management, S.à r.l., Luxembourg	18003	Euro Les Tours, S.à r.l., Münsbach	18004
Bay Light Holdings, S.à r.l., Luxembourg	18021	Euro Shiprental A.G., Grevenmacher	18046
Becht, S.à r.l., Walferdange	18036	Euro. Part. Fin. S.A., Luxembourg	18020
Besoma S.A.	18014	Euroeast Investments S.A.H., Luxembourg	18028
Brickell Development S.A., Luxembourg	18035	Euroleisure Holding S.A., Luxembourg	18030
Caldar Holding S.A., Luxembourg	18046	Euroleisure Holding S.A., Luxembourg	18030
Cam Immobilière S.A., Luxembourg	18016	Europe Shipping A.G., Grevenmacher	18048
Cam Immobilière S.A., Luxembourg	18016	ExxonMobil Luxembourg UK, S.à r.l., Bertrange	18031
Cam Immobilière S.A., Luxembourg	18017	Féline, S.à r.l., Mondercange	18037
Cam Immobilière S.A., Luxembourg	18017	Ferromnerie Lordong, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18042
Cam Immobilière S.A., Luxembourg	18017	Ficrea (Luxembourg) S.A., Luxembourg	18021
Citadel Value Advisory S.A.H., Luxembourg	18036	Financière Dolomite S.A., Luxembourg	18011
City-Car S.A., Esch-sur-Alzette	18037	Financière Dolomite S.A., Luxembourg	18026
Cofinex S.A.H., Luxembourg	18045	Financière Industrielle et Garantie S.A., Luxembourg	18014
Comer Group S.A., Luxembourg	18046	FPSPi Sicav, Luxembourg	18016
Construction United S.A.	18027	Friederich, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18043
Crimson S.A., Luxembourg	18026	G.I.E., Gestioni Immobiliari Europee S.A., Luxembourg	18027
Dakhla S.A.H., Luxembourg	18040	Ganymede Investissements S.A., Luxembourg-Kirchberg	18012
Dakhla S.A.H., Luxembourg	18040	Generic System S.A., Luxembourg	18029
		Generic System S.A., Luxembourg	18029
		Global Graphos S.A., Luxembourg	18029

Greta Investments S.A., Luxembourg	18025	Microcell S.A., Luxembourg	18015
Grosso, S.à r.l., Fentange	18043	Montain Sebring Generale Holding S.A., Luxem- bourg	18038
Holfi Investments S.A., Luxembourg	18009	Montain Sebring Generale Holding S.A., Luxem- bourg	18038
IBI Consult, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18046	Navira S.A., Grevenmacher	18047
Icetek Holding S.A., Luxembourg	18047	Nostro, S.à r.l., Luxembourg	18002
International Lab Group S.A., Luxembourg	18030	Olivetti International S.A., Luxembourg	18045
International Lab Group S.A., Luxembourg	18031	P Finanzholding S.A., Luxembourg	18016
International Mediterranean Shipping Holdings S.A., Luxembourg	18002	Partest Holding S.A., Luxembourg	18039
Intertrans Luxembourg S.A., Bertrange	18023	Patri Participations Holding S.C.A., Luxembourg .	18044
Investment Synergy S.A., Luxembourg	18038	R.E.A., S.à r.l., Luxembourg	18044
Kadian S.A., Luxembourg	18021	Rapid Press, S.à r.l., Bertrange	18035
Kadian S.A., Luxembourg	18021	Reton Invest S.A., Luxembourg	18033
Kadian S.A., Luxembourg	18022	Ronda Internationale S.A., Luxembourg	18032
Kadian S.A., Luxembourg	18022	Roy Holding S.A., Luxembourg	18026
Kadian S.A., Luxembourg	18022	S.E.C. S.A., Luxembourg	18020
Lanzer S.A., Sanem	18044	Sanifinance S.A., Luxembourg	18034
Lesange S.A., Luxembourg	18019	Steelux S.A., Foetz	18028
Lesange S.A., Luxembourg	18019	T.S.D. S.A., Luxembourg	18035
Lesange S.A., Luxembourg	18019	Timba S.A., Luxembourg	18033
Lesange S.A., Luxembourg	18019	Volksbank Saar-West eG, Mondorf-les-Bains	18016
Leumi Investment Fund (Lux), Sicav, Luxem- bourg	18041	Vouvray S.A.H., Luxembourg	18041
Linkspan S.A., Grevenmacher	18048	Vymer S.A., Luxembourg	18038
Lowell S.A., Luxembourg	18039	Waldtec S.A., Luxembourg	18028
Lowell S.A., Luxembourg	18039	Waldtec S.A., Luxembourg	18028
Luxfinancière S.A., Luxembourg	18037	Wind-Power Invest, S.à r.l., Luxembourg	18018
Luxoterme S.A., Luxembourg	18034	Wizart Software S.A., Luxembourg	18034
Maison Moderne, S.à r.l., Luxembourg	18048	Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Luxembourg .	18021
Makris Finance S.A., Esch-sur-Alzette	18033	Wood, Appleton, Oliver Experts Comptables, S.à r.l., Luxembourg	18042
Makris Finance S.A., Esch-sur-Alzette	18033	WWAIC, World Wide Art and Investment Com- pany S.A., Luxembourg	18027
Mariz Holding S.A., Luxembourg	18035	Xtec Publishing S.A., Livange	18043
Menuiserie Ebénisterie Gérard Assen S.A., Ram- brouch	18015	Xtec S.A., Livange	18044
Meritaton S.A., Luxembourg	18038		

NOSTRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 3, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 33.649.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018424.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**INTERNATIONAL MEDITERRANEAN SHIPPING HOLDINGS S.A.,
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 17.439.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise en date du 21 janvier 2004 par le liquidateur Monsieur Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg, que le siège social de la société INTERNATIONAL MEDITERRANEAN SHIPPING HOLDINGS S.A. en liquidation a été transféré de 8, rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018487.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BAC MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.324.

—
RECTIFICATIF

Dans les actes publiés dans le Mémorial C n° 348 du 29 mars 2004, il y a lieu de lire:
BAC MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée
au lieu de
BAC MANAGEMENT (anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.).
(01551/xxx/11)

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)
Signature

(018289.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)
Signature

(018291.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)
Signature

(018300.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018301.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018303.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 58.322.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 305 du 18 juin 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018304.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EURO LES TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 99.186.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the twentieth of January.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROLIEUM, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under Luxembourg law, with registered office at 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Company and Trade Register of Luxembourg under the number B 78.854,

here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 1st, 2003

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is:

(1) the granting of loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise

(2) the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

The Company may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument, which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name EURO LES TOURS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Münsbach (Municipality of Schüttrange).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400.-) represented by one hundred and twenty-four (124) shares of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) of both categories need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

The board of managers is authorized to proceed with the payment of interim dividends.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the members of each of the two categories of managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings.

Art. 13. The board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's accounting year starts on the first of April and ends on the thirty-first of March of each year.

Art. 16. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of March 2004.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, EUROLIEUM, S.à r.l., prenamed, declare to subscribe the whole capital represented by one hundred twenty-four shares (124) of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euros (EUR 2,000.-).

Resolution of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the followings as managers:

* Mr Christopher Morrish, Investment Manager, residing at 17 Wolseley Road, Chiswick, London W4 5EG, United Kingdom.

* Mr Willem Huibert Van Den Hoek, Investment Manager, residing at 39 Brattel Wood, Sevenanks TN13 IQ5 United Kingdom.

* Mr Michael Kidd, chartered accountant, residing at 21 Rue d'Alzingen, L-3397 Roeser, Luxembourg,

The duration of the managers' mandate is unlimited.

2. Fix the address of the Company at 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROLIEUM, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, dûment enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 18.854,

ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Münsbach le 1^{er} décembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts») qui précise dans ses articles 7, 10, 11 et 14 les dispositions particulières relatives aux associés.

Art. 2. L'objet de la société est:

(1) de prêter, emprunter avec ou sans garantie et réunir des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres.

(2) de prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toute société ou entreprise, ou fournir toute assistance à toute société ou entreprise quelconque.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination EURO LES TOURS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach (Municipalité de Schuttrange).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euro (EUR 12.400,-) représentés par cent vingt quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par parts sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le conseil de gérance est autorisé à procéder au paiement de dividendes intérimaires.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux de membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier avril et se termine le trente et un mars de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un mars 2004.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, EUROLIEUM, S.à r.l., prénommé, déclare souscrire l'intégralité des cent vingt quatre (124) actions de la société d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euro (EUR 12.400,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (EUR 2.000,-).

Décision des associés

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme gérants:

* Mr Christopher Morrish, Investment Manager, ayant son domicile au 17 Wolseley Road, Chiswick, Londres W4 5EG, Grande Bretagne.

* Mr Willem Huibert Van Den Hoek, Investment Manager, ayant son domicile au 39 Brattel Wood, Sevenanks TN13 IQ5 Grande Bretagne.

* Mr Michael Kidd, chartered accountant, ayant son siège social au 21 Rue d'Alzingen, L-3397 Roeser, Luxembourg, La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 20, case 5. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

J. Elvinger.

(018426.3/211/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

HOLFI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 99.191.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société MILLENIUM ASSET HOLDINGS LIMITED, IBC no. 444457, avec siège social à 325, Waterfront Drive, Wickham's Cay, Road Town, Tortola (B.V.I.),

2) La société ZILSTRA CORP., IBC no. 431 676, avec siège social au 325, Waterfront Drive, Wickham's Cay, Road Town, Tortola (B.V.I.),

toutes les deux ici représentées par Madame Nicole Reinert, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HOLFI INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la commercialisation de tous produits et matériels destinés à la construction en général et de menuiserie en particulier.

La Société a pour objet par ailleurs la prise de participation dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

En général, la Société pourra effectuer toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement et indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à trois cent dix mille (EUR 310.000,-) euros, divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une ou plusieurs fois, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 19 février 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pouvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} mardi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MILLENIUM ASSET HOLDINGS Ltd, préqualifiée, cent cinquante cinq actions	155
2) La société ZILSTRA CORP., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de EUR 31.000,- est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cent cinquante (1.650,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée constitutive à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Claude Brasseur, avocat, né le 22 mai 1935 à Bomal-sur-Ourthe, Belgique, avec adresse professionnelle au 206, avenue du Roi, B-1190 Bruxelles.
 - b) Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de société, né le 8 avril 1956 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
 - c) Monsieur Claude Schmit, dirigeant de société, né le 8 mars 1947 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
EURO ASSOCIATES, R.C. Luxembourg B N° 23.090, une société avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
- 4) Les mandats des administrateurs et celui du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.
- 5) Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration est autorisé et mandaté à élire en son sein un administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.
- 6) L'adresse de la société est fixée au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Avertissement

Le notaire a attiré l'attention des comparantes, agissant dans les qualités telles que précisées ci-dessus, que la Société doit obtenir une autorisation de faire le commerce de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que les comparantes reconnaissent avoir reçu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Reinert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, vol. 20CS, fol. 41, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

A. Schwachtgen.

(018440.3/230/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FINANCIERE DOLOMITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 60.420.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration,

M. Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué,

M. Eric Magrini, conseil juridique, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Commissaire aux Comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C. 29.501, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour FINANCIERE DOLOMITE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018373.3/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GANYMEDE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 99.188.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, R.C. Dublin N° 196 711, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, Iles Anglo-Normandes, le 17 février 2004,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R.C. Dublin N° 196 706, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, Iles Anglo-Normandes, le 17 février 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GANYMEDE INVESTISSEMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 11 du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2004.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2005.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions.	175
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, cent soixante-quinze actions.	175
Total: trois cent cinquante actions	350

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille sept cents (1.700,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Gérard Muller, économiste, né le 28 décembre 1943 à Pétange, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
 - b) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, né le 3 octobre 1952 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et
 - c) Monsieur Marc Schmit, chef-comptable, né le 13 mai 1959 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, né le 6 janvier 1959 à Esch-sur-Alzette, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2009.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, vol. 20CS, fol. 40, case 5. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

A. Schwachtgen.

(018434.3/230/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FINANCIERE INDUSTRIELLE ET GARANTIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.445.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 25 février 2004 au siège social de la société que:

- Monsieur Graham J. Wilson, Monsieur François Manti et Mademoiselle Cindy Reiners sont nommés administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009 en remplacement de Monsieur Alain David Gravett, Monsieur Roudon Zarb et Monsieur Francis Anthony Napoli démissionnaires avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018015.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BESOMA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 88.933.

—
Il résulte de lettres de démission datées du 20 février 2004 que Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat et que la société AUDIEX S.A. a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège social de la société fixé au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, est également dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 février 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018042.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

MENUISERIE EBENISTERIE GERARD ASSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 17, rue des Artisans.

R. C. Diekirch B 97.411.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MENUISERIE EBENISTERIE GERARD ASSEN S.A. avec siège social à L-8805 Rambrouch, 17, rue des Artisans,

constituée suivant acte reçu par le notaire Léonie Grethen de Rambrouch en date du 13 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 613 du 19 avril 2002,

inscrite au Registre de Commerce de et à Diekirch sous le numéro B 97.411,

au capital social de quarante mille euros (EUR 40.000,-), représenté par quatre cent (400) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par action.

L'assemblée est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Gérard Assen, maître-menuisier-ébeniste, demeurant à L-8805 Rambrouch, 17, rue des Artisans,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Martin Assen, retraité, demeurant à L-8805 Rambrouch, 19, rue des Artisans,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Elise Moonen, femme au foyer, demeurant à L-8805 Rambrouch, 19, rue des Artisans.

tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le secrétaire d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle restera annexée au présentes.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire qui est conçue comme suit:

1.- Confirmations des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

2.- Fixation des pouvoirs de signature.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs reste fixé à trois.

Sont confirmé comme administrateurs pour une durée de six ans.

- Monsieur Gérard Assen, maître-menuisier-ébeniste, demeurant à L-8805 Rambrouch, 17, rue des Artisans,

- Monsieur Martin Assen, retraité, demeurant à L-8805 Rambrouch, 19, rue des Artisans,

- Madame Elise Moonen, femme au foyer, demeurant à L-8805 Rambrouch, 19, rue des Artisans.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est confirmée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

La société SRE-SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. avec siège social à L-2419 Luxembourg, 17, rue du Fort Rheinsheim.

3.- Les pouvoirs de signature sont fixés comme suit:

A l'égard de tiers, la société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signé: G. Assen, M. Assen, E. Moonen.

Enregistré à Redange, le 18 décembre 2003, vol. 145, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Schaack.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 17 février 2004.

L. Grethen.

(900785.3/240/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2004.

MICROCELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue du Glacis.

R. C. Luxembourg B 86.376.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société du 12 février 2004, que:

1) Messieurs Jyrki Hallikainen, Teijo Postila et Eerik Leikas ont démissionné de leur poste d'administrateur de la Société avec effet au 9 janvier 2004.

2) Messieurs Ashish Bhardwaj, Anders Tortensson et Humphrey Porter ont été élus aux fonctions d'administrateur de la Société pour une période de 6 ans.

Fait et signé à Luxembourg, le 12 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018229.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

P FINANZHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.905.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2004 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit, demeurant à B-Fauvillers, Monsieur Walter Wölfler, homme d'affaires, demeurant à A-Vienne et Monsieur Manfred Geritzer, conseiller du tax, demeurant à A-Vienne, ont été nommés administrateurs de la société, en remplacement de Monsieur François Mesenburg, Monsieur Alain Renard, Monsieur Jean-Paul Reiland et Madame Corinne Bitterlich, démissionnaires, et ce avec effet rétroactif au 26 janvier 2004.

- CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a été nommée Commissaire en remplacement de FIN-CONTROLE S.A., démissionnaire et ce avec effet rétroactif au 26 janvier 2004.

Pleine et entière décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. Les nouveaux administrateurs et le nouveau commissaire reprendront le mandat de leurs prédécesseurs.

- Le siège social a été transféré de son ancienne adresse 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018311.3/727/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VOLKSBANK SAAR-WEST EG.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, avenue François Clement.
R. C. Luxembourg B 43.451.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018053.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FPSPi SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 90.873.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2004.

H. Hellinckx.

(018319.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.122.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(018009.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.122.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 5 janvier 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CAM IMMOBILIERE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 59,50 dans le compte pertes à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018011.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.122.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(018005.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.122.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 5 janvier 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CAM IMMOBILIERE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 27.810,58 dans le compte pertes à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018007.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.122.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 5 janvier 2004

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de CAM IMMOBILIERE S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée excédant 75% du capital.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018008.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

18018

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} décembre 2003 que:

Délibération

L'Assemblée nomme Monsieur Patrick Goyvaerts, directeur de société, demeurant à Luxembourg aux fonctions d'administrateur pour un terme allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire en l'an 2009.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Patrick Goyvaerts, directeur de société, demeurant à Luxembourg aux fonctions d'administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017956.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} décembre 2003 que:

Délibération

Conformément à l'autorisation préalable donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} décembre 2003, le conseil d'administration nomme Monsieur Patrick Goyvaerts, directeur de société, demeurant à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle obligatoire dans le cadre de la gestion journalière pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017957.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

WIND-POWER INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 82.961.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 29 du 7 janvier 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WIND-POWER INVEST, S.à r.l.

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018288.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.138.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 janvier 1995, acte publié au Mémorial C n° 232 du 29 mai 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 623 du 7 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 357 du 25 juillet 1996.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LESANGE S.A.

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(018306.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.138.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 janvier 1995, acte publié au Mémorial C n° 232 du 29 mai 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 623 du 7 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 357 du 25 juillet 1996.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LESANGE S.A.

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(018307.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.138.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 janvier 1995, acte publié au Mémorial C n° 232 du 29 mai 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 623 du 7 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 357 du 25 juillet 1996.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LESANGE S.A.

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(018308.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.138.

—
a) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration

- Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, président du conseil d'administration et administrateur-délégué

- Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué

- Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né à L-Echternach, le 9 avril 1956, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué

Commissaire aux comptes

la société à responsabilité limitée COMMISERV, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 45.930, avec siège à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018371.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EURO. PART. FIN. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 75.839.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(018214.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

S.E.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.278.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2003

1) Démission d'un administrateur et de l'administrateur-délégué

Acceptation de la démission, à compter de ce jour, de Monsieur André Depiesse de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué. Décharge lui est accordée pour l'exercice des prédicts mandats jusqu'à la date de ce jour.

2) Nomination d'un nouvel administrateur

Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Olivier Antonucci, demeurant à 89, rue Jeanne d'Arc à F-54730 Gorcy en remplacement de Monsieur André Depiesse. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

3) Nomination d'un nouvel administrateur-délégué

Nomination en qualité d'administrateur-délégué de Monsieur Francis Depiesse, demeurant à 16, rue du Bois à B-6750 Signeulx. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

4) Conseil d'Administration

Administrateur-délégué

Monsieur Francis Depiesse, son mandat expirera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Administrateurs

Monsieur Olivier Antonucci, son mandat expirera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Madame Carole Lefèvre, épouse Depiesse, son mandat expirera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Monsieur Francis Depiesse, son mandat expirera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

5) Commissaire aux comptes

Madame Martine Romain, son mandat expirera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018309.3/514/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FICREA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 58.755.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018215.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.938.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(018232.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BAY LIGHT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.728.

*Extrait d'un contrat de transfert de participations entre REALEST FINANCE S.A.
et ANAK INVESTMENTS LIMITED du 19 décembre 2003*

Il résulte de ce contrat que la participation détenue par REALEST FINANCE S.A. à raison de 92 parts sociales a été cédée à ANAK INVESTMENTS LIMITED.

Les parts sociales sont détenues avec effet au 19 décembre 2003 par:

ANAK INVESTMENTS LIMITED	92 parts sociales
Total:	92 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018234.3/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 83.169.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(018020.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 83.169.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 16 février 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de KADIAN S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
 - Le report à nouveau de la perte 59,50 EUR
- d'accorder décharge et pleine entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 16 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018022.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.169.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(018016.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.169.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 23 février 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de KADIAN S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
 - Le report à nouveau de la perte 16.701,24 EUR
- d'accorder décharge et pleine entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 23 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018018.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KADIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.169.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 23 février 2004

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de KADIAN S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte cumulée excédant 50 % du capital.

Luxembourg, le 23 février 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018019.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ELECTRO - SCHLINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 75, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 31.318.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Wormeldange, le 1^{er} juillet 2003 au siège social, que la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité des associés:

Résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la S.à r.l. ELECTRO-SCHLINK 87, rue Principale, L-5480 Wormeldange au 75, rue Principale, L-5480 Wormeldange et ceci avec effet au 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wormeldange, le 8 juillet 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018282.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ETRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 65.731.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 17 août 1998, acte publié au Mémorial C n° 763 du 21 octobre 1998. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETRO S.A.

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018285.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

INTERTRANS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 44.629.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 février 2001

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire de la société anonyme INTERTRANS LUXEMBOURG constate que les mandats des trois administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999.

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler les mandats des trois administrateurs Messieurs Arthur Ed. Ziegler, Robert A. Ziegler et Alain R. Ziegler qui acceptent, pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

D'un même contexte, les administrateurs réunis en conseil nomment aux fonctions de Président du conseil d'administration Monsieur Arthur Ed. Ziegler, et aux fonctions d'administrateur-délégué, Messieurs Robert A. Ziegler et Alain R. Ziegler qui acceptent.

Les mandats de Président du conseil d'administration, d'administrateur-délégué et d'administrateur sont exercés à titre gratuit.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Michel D. Govaerts qui accepte, pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004. Le mandat du commissaire aux comptes est exercé à titre gratuit.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'Assemblée Générale

A. E. Ziegler / R. A. Ziegler / A. R. Ziegler

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04508. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018313.3/514/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DELI GARDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 99, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 99.182.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Cheng Zhong Ye, cuisinier, né le 25 décembre 1958 à Zhe Jiang, Chine, demeurant au 39, rue de la Gare, L-6440 Echternach.

2) Madame Rong Mei Xia, serveuse, née le 23 janvier 1960 à Zhe Jiang, Chine, demeurant au 39, rue de la Gare, L-6440 Echternach.

Lesquels comparants ont déclaré vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques.

En général la Société pourra faire toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à faciliter son extension ou le développement.

Art. 3. La Société prend la dénomination de DELI GARDEN, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance de la Société.

Art. 5. La durée de la Société est indéterminée.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) euros (EUR) chacune.

Art. 7. Les parts sociales ne sont cessibles à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Elles sont toujours librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre V.- Dissolution

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution et finira le 31 décembre 2004.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Cheng Zhong Ye, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2) Madame Rong Mei Xia, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille trois cent cinquante (1.350,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager valablement la Société par sa signature individuelle:

- Monsieur Cheng Zhong Ye, cuisinier, né le 25 décembre 1958 à Zhe Jiang, Chine, demeurant au 39, rue de la Gare, L-6440 Echternach.

2) Le siège social de la Société est établi au 99, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Avertissement

Le notaire a attiré l'attention des comparants, agissant dans les qualités telles que précisées ci-dessus, que la Société doit obtenir une autorisation à faire le commerce de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que les comparantes reconnaissent avoir reçu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Z. Ye, R. M. Xia, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, vol. 20CS, fol. 40, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

A. Schwachtgen.

(018430.3/230/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GRETA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 82.843.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 4 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRETA INVESTMENTS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(018310.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FINANCIERE DOLOMITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 60.420.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 11 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 638 du 15 novembre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 172 du 16 mars 1999. Le capital a été converti en euros en date du 21 décembre 2001, avis publié au Mémorial C n° 883 du 11 juin 2002.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *FINANCIERE DOLOMITE S.A.*

MeesPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018286.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ROY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.999.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 15 octobre 2003 au siège social que:

1) le conseil accepte la démission de M^e Amélie Jurin comme administrateur de la société avec effet au 15 octobre 2003.

2) Audrey Coppede, demeurant à 11, boulevard Royal, Luxembourg est nommée comme administrateur de la société avec effet au 15 octobre 2003, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915.

Audrey Coppede terminera le mandat de M^e Amélie Jurin qui se termine en 2008.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018339.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CRIMSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.488.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2003

Sont nommés administrateurs, pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018449.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WWAIC, WORLD WIDE ART AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 82.912.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 14 janvier 2004 que:
- Le Conseil d'Administration a décidé de coopter aux fonctions d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, les sociétés EPX HOLDING S.A. et ALDOXLUX HOLDING S.A., ayant leur siège social à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte en remplacement des sociétés BATEAUX EUROP S.A. et BI-TROCK INTERNATIONAL S.A., administrateurs démissionnaires.

- Le Conseil d'Administration a transféré le siège social de L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1258 Luxembourg, 4, rue J.-P. Brasseur.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2004, réf. LSO-AN01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018350.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EDD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5670 Altwies, 8, rue Jean-Pierre Molitor.
R. C. Luxembourg B 56.281.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Altwies, le 26 février 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(018380.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CONSTRUCTION UNITED S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.171.

—
EXTRAIT

Il résulte de deux courriers adressés à la société CONSTRUCTION UNITED S.A. en date du 13 février 2004 que:

1. Le siège social de la société a été dénoncé avec effet immédiat.

2. Que MM ADVISORS, S.à r.l. a démissionné en tant que commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

WILSON ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018330.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

G.I.E. GESTION IMMOBILIARI EUROPEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 44.411.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(018318.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EUROEAST INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.344.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg le 2 février 2004 au siège social

1. Le conseil accepte la démission de Jean Schutz comme administrateur de la société avec effet au 2 février 2004.
2. François Manti est nommé comme administrateur de la société avec effet au 2 février 2004, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales 1915. François Manti terminera le mandat de Jean Schutz.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018335.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

STEELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 71.311.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 février 2004, réf. DSO-AN00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 26 février 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(018381.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WALDTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 60.731.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(018461.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WALDTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 60.731.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Noël Hubert, Courtier en bois, demeurant 13, rue Hagelschloss F-67530 Ottrott (France), administrateur-délégué;
- Monsieur Michel Maendly, Administrateur de sociétés, demeurant 114, Rue du Rhône CH-1204 Genève;
- Monsieur Gérard Hubert, Directeur commercial, demeurant 23, rue Cheuvent, F-75007 Paris.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018460.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GENERIC SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.292.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 29 mai 2002 à 10.00 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, le capital social est converti et augmenté à concurrence de 13,31 euros par incorporation des réserves de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 1.250.000,- s'élève à 31.000,- euros, représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 et 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

§ 4. Le capital autorisé est fixé à quatre cent quatre vingt quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents (EUR 495.787,05), représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée, à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2004.

G. Lecuit.

(017899.3/220/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

GENERIC SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.292.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2004.

G. Lecuit.

(017910.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

GLOBAL GRAPHOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.252.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 janvier 2004

Sont nommés administrateurs, pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Reno Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg;

Est nommée commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018044.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EUROLEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 33.155.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 19 juin 2002 à 15 heures 30*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, le capital social est converti et augmenté à concurrence de 163 euros et 24 cents par incorporation des réserves de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de FRF 750.000,- s'élève à 114.500,- euros, représenté par 750 actions sans désignation de valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 4 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4 § 1.** Le capital social est fixé à cent quatorze mille cinq cents euros (EUR 114.500,-), représenté par sept cent cinquante actions (750) sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

G. Lecuit.

(017914.3/220/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EUROLEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 33.155.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

G. Lecuit.

(017915.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

INTERNATIONAL LAB GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 61.022.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 27 mai 2002 à 12.30 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 1.800.000,- s'élève à 44.620 euros et 83 cents, représenté par 1.800 actions sans valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à quarante-quatre mille six cent vingt euros et quatre-vingt-trois cents (EUR 44.620,83), représenté par mille huit cents (1.800) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention délivrée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017929.2/220/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

INTERNATIONAL LAB GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 61.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017930.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 42.166.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 29 mai 2002 à 14.00 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 6.250.000,- s'élève à 154.933 euros et 45 cents, représenté par 625 actions sans désignation de valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à cent cinquante quatre mille neuf cent trente trois euros et quarante cinq cents (EUR 154.933,45), représenté par six cent vingt-cinq (625) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017931.2/220/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

DATA GRAPHIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 42.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017933.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ExxonMobil LUXEMBOURG UK, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.200,-.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.859.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2003

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018472.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

RONDA INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 83.509.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 janvier 2004

Sont nommés administrateurs, pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018046.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

B.P.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.195.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(018220.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

B.P.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.195.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(018219.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

B.P.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.195.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(018218.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MAKRIS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund.
R. C. Luxembourg B 69.071.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018275.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MAKRIS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 27, rue du Bourgrund.
R. C. Luxembourg B 69.071.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018277.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

RETON INVEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.674.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 26 janvier 2004

Sont nommés administrateurs, pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2009:

- Monsieur Hans Joachim Rupp, administrateur de sociétés, demeurant à Kandersteg (Suisse), Président;
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 5 boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Mademoiselle Margret Astor, administrateur démissionnaire;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg;

Est nommée commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018049.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

TIMBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.993.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 23 décembre 2003, que:

- la cooptation (effective le 28 août 2003) de M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg, a été confirmée et que M^e René Faltz a été élu comme nouvel administrateur de la société, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018052.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

LUXOTERME, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.509.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 février 2004

Sont nommés administrateurs, pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5 Boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018051.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

WIZART SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2004

- L'Assemblée accepte la démission de la société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction de commissaire aux comptes et ce, avec effet immédiat. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- L'Assemblée élit au poste de nouveau commissaire aux comptes la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018198.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SANIFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 57.370.

Constituée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 131 du 18 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 758 du 20 octobre 1998, en date du 16 octobre 1998 et du 29 octobre 1998, actes publiés au Mémorial C n° 931 du 23 décembre 1998 et au Mémorial C n° 259 du 14 avril 1999; et en dernier lieu en date du 9 mai 2001, acte publié au Mémorial C n° 1097 du 3 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANIFINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018284.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BRICKELL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 80.803.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 février 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(018325.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

T.S.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 247, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.166.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(018378.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

RAPID PRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 11-13, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 10.735.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 26 février 2004.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(018379.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MARIZ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.660.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(018406.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

AUTO-MOTO ECOLE HENRI PIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 17, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 85.401.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018408.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ALGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.953.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018539.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ALGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.953.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 février 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018541.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BECHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 30, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 58.730.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018409.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CITADEL VALUE ADVISORY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 85.953.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 septembre 2003

- Réélection de H. Moors, J.-M. Di Cino et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et nomination de CO-VENTURES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes. Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Luxembourg, le 19 septembre 2003.

Certifié sincère et conforme

CITADEL VALUE ADVISORY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018194.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CITY-CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 43.821.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018410.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ELECTRICITE WILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 23, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 73.694.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018411.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FELINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 104, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 26.545.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018413.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ECSEM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 65, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 34.468.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

(018451.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LUXFINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.652.

Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration en date du 26 janvier 2004

Ayant été informé du désir exprimé par Monsieur Augusto Maggiori d'être déchargé de ses fonctions d'administrateur de catégorie A de la société, avec effet immédiat, le conseil d'administration décide de pourvoir provisoirement à son remplacement en cooptant Madame Anna Ponte, demeurant à 51, Via Santa Lucia, I35123 Padova, qui déclare accepter. Madame Anna Ponte terminera le mandat d'administrateur de catégorie A de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018457.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

INVESTMENT SYNERGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 79.267.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(018453.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VYMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.166.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018498.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MONTAIN SEBRING GENERALE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 79.856.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018439.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MONTAIN SEBRING GENERALE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 79.856.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018436.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**MERITATON S.A., Société Anonyme,
(anc. MERITATON HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.545.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2004

La démission de Madame Romaine Scheifer-Gillen, domiciliée à Luxembourg, au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, de son poste d'administrateur est acceptée, et décharge pleine et entière lui est donnée.

Est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de gestion journalière, en son remplacement, Madame Carlotta Battistella, née le 18 août 1944, à Pieve du Soligo, Treviso (Italie), et résidant à Pieve di Soligo, Treviso (Italie), Via Cal Monda 42. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MERITATON S.A. (anc. MERITATON HOLDING S.A.)

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017852.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

LOWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 56.267.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 21 juin 2002 à 10.00 heures

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 34.250.000,- s'élève à 849.035 euros et 32 cents, représenté par 34.250 actions sans valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital social est fixé à huit cent quarante-neuf mille trente-cinq euros et trente-deux cents (EUR 849.035,32), représenté par trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250) actions sans valeur nominale, entièrement libérées, numérotées de 1 à 34.250, conférant les mêmes droits et avantages et réparties en deux Groupes pour l'application des présents statuts, comme suit:

- le Groupe A constitué des trente quatre mille actions numérotées de 1 à 34.000,
- le Groupe B constitué de deux cent cinquante actions numérotées de 34.001 à 34.250.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004. G. Lecuit.
(017937.2/220/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

LOWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 56.267.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004. G. Lecuit.
(017938.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.660.

Résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire

La société accuse réception en date du 16 février 2004 de la lettre de démission de Madame Antonella Graziano de son poste d'Administrateur de catégorie B pour des raisons personnelles et ce avec effet immédiat.

Conformément à l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 qui prévoit que «En cas de vacance d'une place d'Administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont, sauf disposition contraire dans les statuts, le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive», les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des voix des membres du Conseil d'Administration:

1) Acceptation de la démission de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant à Luxembourg de son poste d'Administrateur avec effet au 16 février 2004.

2) Cooptation en son remplacement de Monsieur Jean Robert Bartolini, Dess, demeurant au 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem. Monsieur Bartolini terminera le mandat de Madame Graziano qui viendra à échéance lors de l'Assemblée générale statutaire de 2009.

La décharge relative au mandat de Madame Graziano pour son mandat d'Administrateur ainsi que la ratification de la cooptation de Monsieur Bartolini seront soumises à la prochaine assemblée des actionnaires.

Les résolutions ci-dessus ont été prises conformément à l'article 11.4 des Statuts qui prévoit qu'en cas d'urgence les administrateurs peuvent prendre des décisions par voie circulaire.

Luxembourg, le 16 février 2004.

L. Orsero

Administrateur de catégorie A

Luxembourg, le 17 février 2004.

S. Krancenblum

Administrateur de catégorie B

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017426.3/795/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

DAKHLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 48.771.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 29 mai 2002 à 11.30 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 5.000.000,- s'élève à 123.946 euros et 76 cents, représenté par 500 actions sans désignation de valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à cent vingt trois mille neuf cent quarante six euros et soixante seize cents (EUR 123.946,76), représenté par cinq cents (500) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017925.2/220/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

DAKHLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 48.771.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017927.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

AILESBURY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 85.764.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 737 du 15 mai 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AILESBURY, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(018281.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DU LOUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.286.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 28 mai 2002 à 15.00 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 1.250.000,- s'élève à 30.986 euros et 69 cents, représenté par 1.250 actions sans valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier les paragraphes 1 et 4 de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

§ 4. Le capital autorisé est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents (EUR 495.787,05), représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017934.2/220/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

DU LOUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.286.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2004.

G. Lecuit.

(017935.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

VOUVRAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 26.921.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-A05388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signatures

Administrateurs

(018223.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LEUMI INVESTMENT FUND (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 67.704.

—
Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018221.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ENODE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 52.874.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 27 mai 2002 à 12.00 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euros du capital des sociétés commerciales, l'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de sorte que le capital social, actuellement d'un montant de LUF 1.400.000,-, s'élève à 34.705 euros et 09 cents, représenté par 1.400 actions sans valeur nominale, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

- L'Assemblée décide de modifier l'article 5 § 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5 § 1.** Le capital souscrit est fixé à trente quatre mille sept cent cinq euros et neuf cents (EUR 34.705,09), représenté par mille quatre cents (1.400) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention, délivrée à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

G. Lecuit.

(017940.2/220/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ENODE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 52.874.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

G. Lecuit.

(017942.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FERRONNERIE LORDONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 5bis, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018415.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.623.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(018231.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**XTEC PUBLISHING S.A., Société Anonyme,
(anc. XPROD S.A.).**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 81.472.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 février 2004

L'an deux mille et quatre le 9 février MM. les actionnaires de la société XTEC PUBLISHING, société anonyme au capital de 31.000,- Euros, dont le siège social est à Livange, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été convoqués régulièrement.

Monsieur Olivier Georges, en sa qualité de président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Frédéric Arnould, administrateur, est désigné comme secrétaire.

Monsieur Fabien Tormen, administrateur, pour remplir les fonctions du scrutateur.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est déclarée constituée régulièrement.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence,
2. les statuts de la société.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. élection de nouveaux administrateurs,
2. divers.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Résolution unique

Le nombre des administrateurs est fixé à six au lieu de quatre.

Sont ajoutés et appelés aux fonctions d'administrateur:

1. Monsieur Michel Loos, ingénieur industriel, demeurant à L-8340 Olm, 91 boulevard Robert Schuman.
2. Monsieur Laurent Perrot, ingénieur, demeurant à F-57240 Nilvange, 4 rue Joffre.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé, le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / Le scrutateur / Le président

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05574. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018189.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FRIEDERICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 94, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 12.964.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018416.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GROSSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 136, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 21.765.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018417.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

PATRI PARTICIPATIONS HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 92.821.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 novembre 2003 a décidé de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2004 et qui se tiendra en 2004 du Conseil de Surveillance:

- Didier Mouget, demeurant au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- Pascal Rakovsky, demeurant au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- Philippe Duren, demeurant au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04595. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(018414.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

R.E.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 58.340.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 308 du 19 juin 1997. Le capital social a été converti en Euro le 13 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 788 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.)

Signature

(018283.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LANZER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4988 Sanem, 5A, rue de la Fontaine.
R. C. Luxembourg B 86.625.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018421.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

XTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 81.473.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 février 2004

L'an deux mille et quatre le 9 février MM. les actionnaires de la société XTEC, société anonyme au capital de 153.750,- Euros, dont le siège social est à Livange, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été convoqués régulièrement.

Monsieur Olivier Georges, en sa qualité de président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Frédéric Arnould, administrateur, est désigné comme secrétaire.

Monsieur Fabien Tormen, administrateur, pour remplir les fonctions du scrutateur.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est déclarée constituée régulièrement.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence,
2. les statuts de la société.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. élection de nouveaux administrateurs,
2. divers.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Résolution unique

Le nombre des administrateurs est fixé à six au lieu de quatre.

Sont ajoutés et appelés aux fonctions d'administrateur:

1. Monsieur Michel Loos, ingénieur industriel, demeurant à L-8340 Olm, 91 boulevard Robert Schuman.

2. Monsieur Laurent Perrot, ingénieur, demeurant à F-57240 Nilvange, 4 rue Joffre.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé, le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / Le scrutateur / Le président

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05575. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018190.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

OLIVETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 6.168.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04256, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour OLIVETTI INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

M. Dargaa

Administrateur

(018554.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

COFINEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 35.997.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(018549.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE GENIE CIVIL BEN SCHOLTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 27.540.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Anonyme,
tenue au siège de la société, en date du 24 septembre 2003 à 11.00 heures*

Délibération sur l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales

Conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide la continuation de la société.

Steinsel, le 11 septembre 2003.

Signatures

Les administrateurs

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(017901.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

COMER GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.661.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2002 de sa société mère FINREGG S.p.A, enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04604, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017885.3/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EURO SHIPRENTAL A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 87.460.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma
abgehalten in Grevenmacher am 8. Januar 2004 um 14.00 Uhr*

Mandatsverlängerung

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder,

- Herr Govert W. Macleanen, wohnhaft in 2A, Waaldijk, NL-5327 AC Hurwenen,
- Frau Evelien Macleanen-Harmlink, wohnhaft in 7 op Flohr, L-6726 Grevenmacher,
- Frau M. W. Koster, wohnhaft in D-54308 Langsur, Friedhofstrasse 30,
- sowie des Rechnungskommissars, S.R.E. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. mit Sitz zu L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2008 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 8. Januar 2004.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017888.3/832/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CALDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.950.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 février 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour CALDAR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018203.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

IBI CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 89.384.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018418.3/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

NAVIRA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 83.826.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma
abgehalten in Grevenmacher am 6. Januar 2004 um 14.00 Uhr*

Mandatsernennungen

Die Ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder:
- Herr Govert Willem Macleanen, wohnhaft in 2A, Waaldijk, NL-5327 AC Hurwenen,
- Herrn Houke Groen, wohnhaft in 23 rue de Munschecker, L-6760 Grevenmacher,
- Dame Marchje W. Koster-Kwakernaak, wohnhaft in Friedhofstrasse 30, D-54308 Langsur,
- sowie des Rechnungskommissars die Gesellschaft SRE, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. mit Sitz zu L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, bis zur Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2008 abstimmt.
Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 6. Januar 2004.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(017890.3/832/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ASOPOS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 40.438.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma
abgehalten in Grevenmacher am 17. Dezember 2003 um 14.00 Uhr*

Mandatsverlängerung

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder:
- Govert Willem Macleanen, wohnhaft in 2A, Waaldijk, NL-5327 AC Hurwenen,
- Evelien Harmelink, wohnhaft in 7 Op Flohr, L-6726 Grevenmacher und des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, Willem H. Macleanen, wohnhaft in 7 Op Flohr, L-6726 Grevenmacher,
- sowie des Rechnungskommissars, der Gesellschaft S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. mit Sitz zu L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Alle Mandate enden zum Datum der ordentlichen Generalversammlung, welche über das Geschäftsjahr 2008 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 17. Dezember 2003.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017893.3/832/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ICETEC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxemburg B 79.459.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 février 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour ICETEC HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018205.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LINKSPAN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 86.470.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma
abgehalten in Grevenmacher am 23. Dezember 2003 um 10.00 Uhr*

Mandatsverlängerung

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder,
- Herr Houke Groen, wohnhaft in L-6760 Grevenmacher, 23 rue de Munschecker,
- Herr Dave Janson, wohnhaft in E-03110 Mutxamel, Alicante, Golf de Bonalba, Carrer del Vespre, Los Naranjos 56,
- Frau Koster Kwakernaak, wohnhaft in D-54308 Langsur, Friedhofstrasse, 30,
- sowie des Rechnungskommissars, S.R.E. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. bis zur Ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2008 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 23. Dezember 2003.

Der Verwaltungsrat
Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017896.3/832/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EUROPE SHIPPING A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 83.558.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma abgehalten in Grevenmacher um 14.00 Uhr

Mandatsverlängerungen

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder,
- Houke Groen, wohnhaft in 23 rue de Muenschecker, L-6760 Grevenmacher,
- Govert W. Macleanen, wohnhaft in 2A, Waaldijk, NL-5327 AC Hurwenen,
- Marchje W. Koster-Kwakernaak, wohnhaft in Friedhofstrasse 30, D-54308 Langsur,
- sowie des Rechnungskommissars, SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. mit Sitz zu L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2008 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 31. Dezember 2003.

Der Verwaltungsrat
Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017897.3/832/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

MAISON MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 9, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 34.830.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

(018422.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.
